

Comité de vigilance des activités portuaires
Compte rendu – Rencontre du 27 novembre 2014

Personnes présentes : Mme Suzanne Verreault, M. Steeve Verret, M. Chevalier, Mme Véronique Lalande, Mme Hélène Langlois, M. Alain Samson, M. Serge Déry, Mme Anne Beaulieu, Mme Myriam Demers, M. François Gonthier-Gignac, M. Normand Breault, Mme Renée Levaque (jusqu'à 20h30), M. Anick Métivier

Postes vacants : Secrétariat à la Capitale-Nationale, Comité de relations avec la communauté

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Verreault souhaite la bienvenue aux membres du CVAP et présente Mme Marie Albertson, attachée politique au Cabinet de la Mairie, qui prendra les notes de la rencontre et produira le compte-rendu en l'absence d'une personne désignée par le SCN pour remplacer Mme Johanne Corneau.</p> <p>M. Serge Déry informe que Mme Mélanie Lévesque, qui siège au c.a. du conseil de quartier Maizerets, le remplacera au CVAP pour une période de six mois. Il l'accompagnera lors de la rencontre du 11 déc. Personne n'a d'objection.</p> <p>L'ordre du jour est adopté tel que présenté.</p>			
Adoption du compte rendu 23 octobre 2014 et retour sur les suivis	<p>Tous ont pris connaissance du compte-rendu du 23 octobre et il est adopté.</p> <p><u>Suivis :</u> Voir à acheminer la lettre au Dr. François Desbiens : La lettre au directeur de la santé publique a été transmise avec les corrections demandées.</p> <p>Faire parvenir à Mme Verreault le tableau mise à jour (difficulté d'obtention des données nécessaires à l'élaboration de recommandations) : Mme Verreault a transmis par courriel aux membres un document transmis par M. Métivier. Des copies papier ont été remises en début de rencontre. Mme Lalande via L'initiative, a fait un travail de transformation des</p>			<p>Réalisé</p> <p>M. Anick Métivier</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>données. La discussion sur ces données aura lieu au point 7 de l'ordre du jour.</p> <p>Rédiger le devis d'appel d'offre pour la création d'un site Internet : ce point est également à l'ordre du jour, avec les règlements de régie interne. Mme Verreault n'a pas encore eu de retour sur le document, qui a été transmis au service des finances pour la gestion budgétaire mais il est certain qu'elle aura des nouvelles sur ce point à la réunion du 11 décembre.</p> <p>Ajouter un numéro sériel aux compte-rendus des rencontres : Sera fait dès qu'une personne sera assignée au secrétariat du CVAP.</p> <p>Le compte-rendu de la rencontre du 23 octobre est adopté. Les membres remercient Mme Beaulieu de l'avoir produit.</p>			
Suivi de la lettre au ministre Sam Hamad	<p>Mme Verreault résume sa discussion la semaine dernière avec M. Joël Godin, attaché politique de M. Hamad et transmet le message du cabinet : le ministre est favorable au maintien du Comité. Une analyse se poursuit en ce moment sur les façons de faire et la forme que cela prendra. En attente d'un retour du Cabinet et en espérant que le dossier avance.</p> <p>Mme Beaulieu se questionne au sujet du secrétariat pour les prochaines rencontres et pour le suivi entre celles-ci. Est-ce qu'une personne sera embauchée? Lorsqu'il n'y a pas de secrétariat, les travaux avancent lentement. On ne sait pas encore si le SCN voudra encore assigner une ressource. Ce sera une des premières choses vérifiées auprès du ministre lorsqu'il y aura un suivi.</p> <p>Avec le lancement de l'appel d'offre pour le site Internet, si les entreprises invitées ont des questions, elles auront besoin d'une porte d'entrée – et ça pose problème en ce</p>	Faire un suivi auprès du SCN	Mme Verreault	Décembre 2014

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>moment. Une personne doit être identifiée rapidement. Mme Albertson suggère de le faire pour dépanner. Selon Mme Verreault, il y aura du nouveau d'ici janvier.</p> <p>Ce qui est demandé spécifiquement à M. Hamad : Mme Verreault explique qu'il a toujours été prévu que le mandat du comité serait à revoir après 18 mois. Entre temps, il y a eu des élections (Mme Maltais et M. Labeaume avaient mis en place le comité initialement). M. Hamad a reçu tous les documents du CVAP. Tous les points en suspens ont été bien expliqués dans la lettre envoyée à M. Hamad. Des pressions sont faites au niveau du cabinet de la mairie afin que le dossier avance au SCN. M. Déry ajoute qu'il serait temps d'entreprendre des pressions avec un futur pollueur, le pétrole de l'Alberta et la situation des ports qui font ce qu'ils veulent.</p> <p>Mme Verreault trouverait intéressant, lorsqu'il y aura une orientation prise par le SCN, que le ministre ou son attaché politique, ou toute autre personne se déplace pour venir la présenter aux membres du CVAP.</p> <p>Les 18 derniers mois n'ont pas toujours été faciles. Au niveau de l'administration du comité, Mme Verreault est consciente qu'il y a eu des embuches. Elle souhaite que les attentes du CVAP soient très claires auprès du SCN sur le support attendu, le fonctionnement. Certaines choses seront à ajuster après l'expérience des 18 derniers mois.</p>			
Réponses des utilisateurs du Port à notre invitation, calendrier des rencontres à prévoir et relance	Chaque lettre d'invitation a été transmise au fur et à mesure. Sur le lot, cinq groupes n'ont pas répondu (Arrimage Québec, IMTT, Mid-Atlantic, Mines Seleine et Vopak terminaux canadien). Les membres sont surpris de n'avoir eu aucune réponse d'Arrimage car ils avaient serré la main de M. Jean-François Dupuis, et ce dernier avait insisté auprès de Mme Verreault pour venir rencontrer très rapidement le comité. Mme Verreault est	Faire des appels de suivi aux entreprises qui n'ont pas répondu. Pour Arrimage, un appel sera placé à M. Gaston Déry. Produire un tableau compte-	Mme Verreault Mme	Prochaine rencontre Avant la

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>prête pour la relance. Le comité souhaite qu'elle se fasse sous forme d'appels téléphoniques. M. Métivier mentionne que l'automne est une période très intense pour les utilisateurs du port. Cela peut expliquer les réponses manquantes. Pour Arrimage, Mme Verreault communiquera avec M. Gaston Déry comme M. Dupuis est en congé de maladie pour trois mois.</p> <p>Les membres sont d'accord à ce que le calendrier des rencontres avec les entreprises débute en janvier 2015, comme il ne reste qu'une rencontre en 2014. Le calendrier sera travaillé à la prochaine rencontre, suite aux résultats de la relance et aux travaux qui sont à faire (ex. site Internet). Il faut aussi produire une liste plus détaillée des attentes/questions du comité vis-à-vis la présentation des entreprises.</p> <p>M. Gonthier-Girard suggère de débiter les rencontres avec une compagnie moins prioritaire pour se faire la main.</p> <p>M. Serge Déry se questionne sur la réponse de la Corporation des pilotes, comprenant qu'ils n'ont pas d'impact sur l'environnement. Est-ce que le sujet des super-pilotes (pour les supers bateaux) est recevable pour le comité? Les pilotes ont peut-être des éléments intéressants à apporter. Il aimerait connaître leur code et leurs mesures d'éthique pour la sécurité environnementale. Les pilotes ne font pas partie des organisations prioritaires mais il pourrait être intéressant de les rencontrer. On pourra leur répondre que le comité veut les inviter à une rencontre en précisant les points d'information d'intérêt pour le comité.</p> <p>M. Gonthier-Gignac soulève qu'il sera difficile de convoquer les entreprises tant que le calendrier des rencontres du comité ne sera pas arrêté. Mme Verreault</p>	<p>rendu des réponses obtenues lors de la relance</p>	<p>Verreault</p>	<p>prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
<p>Projet d'appel d'offres, site internet</p>	<p>propose d'élaborer un calendrier annuel des rencontres.</p> <p>Mme Verreault souligne la qualité du document qui a été produit par mesdames Beaulieu et Demers. Mme Beaulieu a travaillé à partir d'un modèle d'appel d'offres de municipalité. Il manque à y intégrer que les clauses de confidentialité et de non-collusion, une personne pour la représenter (article 1.1.2)- ce serait Mme Albertson, quelles entreprises seront invitées à soumissionner, à quelle date, à quel moment le comité prendra sa décision. Une liste a été faite sur les éléments de contenu mais les suggestions sont les bienvenues.</p> <p>M. Gonthier-Gignac suggère d'inviter les entreprises à une même rencontre. Selon Mme Beaulieu, il est préférable de répondre par courriel aux questions des trois entreprises car une rencontre viendrait alourdir le processus. Un sous-comité pourrait rencontrer les trois entreprises invitées à soumissionner. Il faut garder un processus simple pour ce mandat à 2K\$. Le sous-comité se penchera sur les offres reçues pour faire une recommandation au CVAP. Ce serait bien d'avoir l'opinion d'une personne qui s'y connaît pour la recommandation et même le devis (peut-être à la Ville).</p> <p>M. Samson demande quel service de la Ville signera l'entente, ce qui ramène à la question de la gestion du budget. Personne du CVAP n'est autorisé à signer un contrat.</p> <p>Le devis est fait de façon à ce que le CVAP soit autonome pour maintenir le site à jour dans le futur. Une ou des personnes devront être formées à cet effet (article 3.1 du devis).</p> <p>Mme Beaulieu demande si le site doit comporter une boîte de courriel et si oui, combien de boîtes (info@, à la présidence – réflexions à faire avec la firme qui aura le</p>	<p>Faire valider l'appel d'offre et vérifier si les fournisseurs invités doivent être inscrits sur la liste des fournisseurs de la Ville – transmettre les infos par courriel aux membres</p>	<p>Mme Verreault</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>mandat). Pour le comité de vigilance de l'incinérateur, lorsqu'un courriel entre, le CRE (qui gère le site) s'assure de l'acheminer au bon intervenant. Si le site du CVAP a une adresse courriel, il faudra s'assurer de répondre diligemment. L'adresse courriel peut être configurée et on peut attendre d'avoir un secrétariat pour l'afficher.</p> <p>La question de l'hébergement et la propriété du nom de domaine est à discuter avec le fournisseur (p. 5). Ajouter le nom de domaine à la clause 6.3. Il faut préciser sur le document que c'est un appel d'offre <u>sur invitation</u>.</p> <p>Mme Verreault informe qu'on lui a dit qu'il restait 5K\$ à dépenser dans le budget 2014 du CVPA, qui sont non-transférables à l'année 2015. Tous les membres sont bien surpris et demandent à voir le détail des dépenses. Mme Beaulieu souligne que les comités de vigilance de l'incinérateur et du site d'enfouissement, qui disposent d'un budget annuel de 15K\$, réussissent à se payer une ressource pour le secrétariat (CR et suivis).</p>	<p>Ajouter la propriété du nom de domaine au devis</p> <p>Obtenir le relevé des dépenses du CVP pour l'année en cours</p>	<p>Mesdames Beaulieu et Demers</p> <p>M. Verret</p>	<p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p>
Plan d'action	<p>Une copie papier du plan d'action a été distribuée à tous les membres.</p> <p>Mme Lalande soulève qu'il y aura bientôt 6 mois que Mme Corneau ne siège plus pour le SCN. Selon les statuts et réglementes du comité, une relance doit être faite.</p> <p>Ajustements au document :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Ajouter une colonne « Statut » (les actions complétées seront « réalisées » dans cette colonne). .Enlever le « préliminaire » dans le titre. .Numéroter les objectifs et actions. .Ajouter « prévu » à échéancier et une colonne « échéancier révisé ». .Reprendre le tableau récemment envoyé par M. Métivier pour la mise à jour du plan d'action. 	Relancer le SCN pour obtenir une personne de l'organisation siégeant au CVAP	Mme Verreault	Pour la prochaine réunion

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Il est proposé de revenir sur le règlement de régie interne le 11 déc.</p> <p>Discussion sur les points 2 et 3 du plan d'action entre M. Déry et Mme Lalande : les rencontres avec les utilisateurs n'empêchent pas d'entamer le travail de balisage des meilleures pratiques. Pour le balisage, des spécialistes existent. Mme Beaulieu ajoute qu'une partie du budget du CVAP pourrait servir à payer une ressource externe.</p> <p>Mme Beaulieu soulève l'importance que le comité s'exprime en juin 2015 car il existe pour émettre des recommandations. Il faudrait former un sous-comité pour déterminer quels experts seront requis et les questions qui leur seront posées. M. Gonthier-Gignac se propose de chercher des chercheurs émérites dans le transport maritime qui pourraient au moins identifier des personnes (ex. Claude Comtois). Les honoraires ne seront pas les mêmes pour un comité de vigilance. Un sous-comité de travail sera créé à cet effet. Il sera formé de M. Gonthier-Gignac et de Mme Lalande.</p> <p>Le comité entérine que les sommes restantes du budget de 2014 soit engagées spécifiquement avant la fin de l'année pour mandater des experts et pour développer un site internet. Proposé par M. Déry, secondé par Mme Demers. À mettre au premier point de l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p> <p>On confirme que le budget pour la première année du comité était de 20K\$ et qu'il sera de 15K\$ pour les années subséquentes.</p> <p>Point 4 / Mesures d'urgence : Mme Verreault informe les membres que Mme Giguère est disposée à venir faire une présentation au CVAP vers le mois de février. Un comité de vigilance ferroviaire a été formé et une</p>	<p>Définir le mandat du sous-comité</p> <p>Produire une résolution</p> <p>Obtenir les dates possibles auprès de Mme Giguère pour une présentation au CVAP et les</p>	<p>Mme Lalande et M. Gonthier-Gignac</p> <p>Mme Verreault</p> <p>Mme Verreault</p>	<p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Déc.-janv.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>présentation s'organise pour un groupe restreint (certains intervenants comme le CN ne veulent participer à une grande rencontre publique). M. Déry souligne que depuis bien des années, le conseil de quartier demande, en vain, de connaître le contenu des citernes et des wagons. Mme Verreault mentionne que les contenus sont confidentiels pour des raisons de sécurité. Les membres du CVAP pourront poser toutes leurs questions à Mme Giguère.</p> <p>Point 5 / Mise en place du site internet : Mme Beaulieu soulève qu'il est plus réaliste que le site soit en ligne en février qu'en janvier.</p> <p>Point 6 / Mandat et fonctionnement : un sous-comité avait été créé – il devrait revenir aux membres à la réunion de décembre.</p>	inclure dans le calendrier		
Documents de suivi du Port de Québec	<p>M. Métivier mentionne qu'il est ouvert aux suggestions pour présenter l'information de façon différente. Comme le comité compte de nouveaux membres, M. Métivier offre une autre visite du port s'il y a des intéressés. Les nouveaux membres sont intéressés, de même que Mme Beaulieu. Il est décidé d'attendre la venue de Mme Lévesque (qui remplacera M. Déry) pour convenir d'une date.</p> <p>Les documents transmis aux membres sont expliqués les uns après les autres : Orthophotos des secteurs; activités et logistique (doc. résumé, les opérateurs pourront donner des détails lorsqu'ils présenteront au comité), les codes numéro sont expliqués; statistiques pour les 5 dernières années 2009-13, liste des navires, tonnages et cargaison (le port ne peut fournir que des données partielles pour des raisons commerciales, de concurrence et l'info sur le tonnage précis n'appartient pas au port; il n'a pas le droit de divulguer une quantité définie pour un opérateur). Il explique que la jauge brute représente la</p>	Déterminer une date pour une visite du port pour les nouveaux membres	Mme Verreault	Prochaine rencontre

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>capacité de chargement potentielle. Mme Lalande souligne qu'il est difficile de tenter de transformer la valeur de jauge brute vers une unité plus significative. M. Métivier explique que la jauge brute donne une indication sur la taille du navire. La cargaison réelle n'apparaît pas dans les données. Mme Beaulieu demande si, au niveau de chacune des industries, il existe des % moyens de remplissage de navire et convient que la question sur le tonnage précis pourra être posée à chacun des utilisateurs qui seront rencontrés par le comité. Mme Demers demande s'il serait possible, sans avoir la quantité associée à un opérateur, d'obtenir la quantité totale, sans égard à la compagnie. M. Métivier réitère que c'est impossible pour des raisons de compétitivité. Il ne peut fournir les données des 2 dernières années; les données plus anciennes se trouvent sur le site de Transport Canada. L'info sur le nombre de tonnes est transmise des opérateurs aux douanes et des douanes à Transport Canada. Ce n'est pas le port qui transmet ou collige ces données. M. Métivier admet que la jauge brute peut induire en erreur car le bateau n'est pas toujours plein. Les données fournies par le port peuvent indiquer un certain nombre de tendances dans certains secteurs d'un produit. M. Samson souligne que la tendance semble être la même entre données des tableaux colligés par Mme Lalande et les informations fournies par Valero lors de leur présentation au comité : elle est à la baisse. M. Métivier ajoute que le nombre de navires peut aussi être un indicateur. Certains navires peuvent passer à Québec pour un « top-off », pour ajouter à leur cargaison de vrac solide déjà pourvue dans un autre port (ex. Bunge). M. Métivier propose d'ajouter à sa liste le nombre de navires pour obtenir la variation dans un secteur donné. Cela permettrait de voir l'évolution des tendances.</p> <p>Mme Lalande rappelle que jusqu'en 2011, toutes les</p>	<p>Vérifier s'il existe des données pertinentes sur le % moyen de remplissage de navire par industrie</p> <p>Ajouter le nombre de navires sur la liste du port</p>	<p>M. Métivier</p> <p>M. Métivier</p>	<p>Prochaine rencontre</p> <p>Janvier 2015</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>données telles que celles demandées au port étaient publiques et apparaissaient sur le site de Statistiques Canada. Personne ne semblait avoir de problème quant à la protection des données commerciales ou au niveau de concurrence. Depuis 2011, Statistiques Canada a perdu des budgets et a arrêté de publier les données. Le comité demande d'obtenir le tonnage par année pour les 12 catégories afin de comparer les tonnages, comme cela a été fait avec les données disponibles jusqu'en 2011. Le tout afin de pouvoir extraire les tendances sans avoir à décortiquer 76 pages de données brutes. Plusieurs secteurs d'industrie sont de moindre importance pour le comité. Des données plus adaptées aux demandes permettront au comité de cibler les secteurs prioritaires.</p> <p>M. Métivier ne peut pas mentionner des sous-catégories (ex. nickel, minerai de fer) mais validera s'il peut donner des informations sur les grandes catégories (ex. minerai et fer et ses concentrés). Les informations récupérées par Statistiques Canada n'étaient pas « live » (décalage dans le temps).</p> <p>M. Gonthier-Gignac soulève la question des certificats d'autorisation pour des contaminants comme source d'information potentielle. M. Brault explique qu'au port de Québec, il ne transite pas de matières dangereuses (le pétrole étant considéré à part). En ce moment, des mesures légales sont en cours au sujet des certificats d'autorisation pour la juridiction des activités du port. La majorité des terrains sur lesquels les activités portuaires se déroulent sont de juridiction fédérale. Il y a des représentations provinciales pour pouvoir recevoir des certificats d'autorisation mais le fédéral ne reconnaît pas les demandes provinciales comme il s'agit de terrains fédéraux. Ces derniers sont soumis à des règles fédérales de protection de l'environnement. Le provincial invoque qu'il n'y a pas un dôme de verre sur les terrains fédéraux.</p>	<p>Vérifier si le port peut donner le tonnage annuel des grandes catégories (ex. minerai de fer et ses concentrés)</p>	<p>M. Métivier</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>M. Métivier indique qu'il y a une collaboration avec le provincial lorsqu'il y a des émissions de poussières qui sortent du territoire du port.</p> <p>M. Chevalier désire des informations sur la charte du port. M. Métivier confirme que le port se soumet à la LCEE. Il suggère que la personne responsable de l'environnement au port présente les détails au comité. Les ports canadiens sont des agences fédérales autonomes qui sont responsables d'appliquer les lois fédérales. Contrairement à la Ville de Montréal, ce n'est pas la Ville de Québec qui gère la qualité de l'air, c'est le ministère de l'environnement du Québec. Il compile les données. On réitère que des discussions juridiques ont lieu en ce moment.</p> <p>Mme Beaulieu commente le tableau des données statistiques envoyé par le port : ce dernier doit développer le réflexe de vulgarisation afin de rendre ses données plus compréhensibles et dans un format qui peut être traité. Mme Lalande a fait le travail qui aurait dû être fait par le port. M. Gonthier-Gignac ajoute que les données devraient être transmises dans un fichier Excel pour un traitement plus facile et suggère que M. Brault transmette les données des capteurs du ministère à chaque rencontre.</p> <p>À la demande de Mme Demers, M. Métivier explique ce qu'est le vrac et la différence entre du vrac solide et du vrac liquide : produits reçus en calle et sortis avec des systèmes de clames ou godets pour être placés en dôme, en silos, à l'air – certains produits sont sensibles à la météo, d'autres pas du tout. Le vrac liquide sera mis dans des citernes et transbordé au moyen de pipelines (ex. diesel, biodiesel, huile, etc.). Dans une problématique de poussières, le comité s'intéresse plus au vrac solide. Il a une liste complète de la nomenclature</p>	<p>Apporter les données des capteurs du ministère</p>	<p>M. Brault</p>	<p>À toutes les rencontres</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>des produits (nickel, charbon, cuivre, etc.). Mme Lalande souligne que le principal produit du port est le minerai de fer (environ 12M de tonnes par année). M. Métivier explique que certains produits peuvent être absents pour quelques années, selon le cycle du marché (ex. gypse). Le port a recommencé à avoir du sucre cette année après 2-4 ans d'absence. Pour Mme Lalande, il faut faire la différence entre les impacts et les risques. Le vrac solide peut générer des impacts et le vrac liquide peut représenter des risques qu'on voudra contrôler. Lorsqu'il n'y a pas d'accident, il n'y a pas d'impact.</p> <p>M. Déry revient sur le commentaire de M. Brault à savoir qu'il était sous l'impression que le pétrole ne fait pas partie du mandat du comité. M. Déry réitère que les citoyens n'ont pas d'information sur le contenu des 61 citernes sur le territoire du port. Depuis 20 ans, les citoyens interpellent la ville et ils n'ont pas reçu d'information. La Santé publique ou les pompiers ne veulent rien dire. Les citernes font peur aux citoyens, particulièrement après Mégantic. Le vrac liquide fait partie des préoccupations du CVAP (le nom l'indique). Il faudra ajouter la notion de risques dans le mandat, qui est en révision présentement.</p> <p>Mme Lalande souligne que le port a pris un an et demi pour transmettre les données demandées par le CVAP, c'est très long. Elle résume que l'information a été donnée en jauge et non en tonnage, tel que demandé. L'information a été traitée par catégorie, par mois, par secteur géographique. Plus les barres sont larges, moins il y a de mois répertoriés. Les barres serrées signifient des activités constantes.</p> <p><u>Tableau minerai et concentrés Beauport</u> : Progression assez importante au cours des 5 dernières années – de 4 à 5 fois plus – tendance à la hausse, saisonnalité (phénomène aussi présent dans la qualité de l'air). Le</p>	<p>Ajouter la notion de risque dans le libellé du mandat du CVAP</p>	<p>Sous-comité mandat</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>ministère devra analyser comment la courbe de la qualité de l'air se comporte vis-à-vis cette saisonnalité. Cette catégorie comprend aussi les minerais non-métalliques.</p> <p><u>Tableau charbon Beauport</u> : L'échelle est différente du graphique précédent. Augmentation, tendance à la hausse.</p> <p><u>Tableau produits pétroliers Beauport</u> : Constance mais pas de tendance. Stable avec même une baisse. Pas de saisonnalité. M. Métivier ajoute que le port arrive presque à la parité entre le vrac solide et le vrac liquide.</p> <p><u>Tableau vrac solide divers Beauport</u> : Peu de constance, pas de tendance. Le shrink, déchetage de métal, et mâchefers sont inclus dans cette catégorie. Même dans les plus hauts mois, les volumes sont assez bas.</p> <p><u>Tableau vrac liquide divers Beauport</u> : En quantités moindres (produits chimiques, suif, etc.). Peu de constance.</p> <p>M. Gonthier-Gignac suggère au ministère de confronter dans un même graphique les courbes de substances avec celles de la qualité de l'air - difficile à faire en fonction des paramètres dont le comité dispose en ce moment. Il y a un écart entre ce que le comité voudrait avoir pour faire une vigie satisfaisante et les données transmises. Mme Lalande ajoute que la contamination dépend beaucoup de la direction des vents. M. Brault explique qu'il existe un centre d'expertise en air qui fait ce travail d'analyse. Ce que M. Gonthier-Gignac demande, c'est de prendre des ressources de ce centre qui travaillent sur d'autres problématiques, d'autres villes et de tout ramener sur le port de Québec. 3 stations prennent des relevés en permanence – il serait intéressant d'avoir les données des stations installées par les entreprises elles-mêmes mais c'est impossible avec les démarches juridiques en cours. La question des capteurs doit être réévaluée.</p> <p>Mme Beaulieu soulève que le comité continuera à</p>	<p>Vérifier si le coke de pétrole est inclus dans la catégorie charbon</p>	<p>M. Métivier</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>réclamer des données mais qu'il n'est pas un comité scientifique. Le comité peut se permettre de tracer des courbes en parallèle pour établir des tendances. Cela forcera les institutions compétentes à aller chercher les données complémentaires et à vérifier les hypothèses du comité.</p> <p><u>Tableau céréales et produits alimentaires Estuaire</u> : Bunge. Une certaine saisonnalité, clairement une année difficile en 2013.</p> <p><u>Tableau vrac solide divers Estuaire</u> : Béton, activité plus ponctuelle, des mois où il n'y en a pas, une certaine augmentation. Le problème c'est le transbordement, le transport et les activités de transformation.</p> <p><u>Tableau céréales et produits agroalimentaires Foulon</u> : La baisse en 2012 et 2013 peut être due à l'arrêt du sucre. Le Centre de distribution céréalier (consommation animale) a aussi connu une baisse. Les quantités sont plus limitées en général.</p> <p><u>Tableau vrac solide divers Foulon</u> : Sel, calcaire, marchandises générales, engrais de la coop fédérée, parfois des tiges d'acier. Pas de tendance. Selon M. Déry, la Ville laisse des quantités de sel pour son usage avec une protection non-adéquate (non sous couvert). M. Métivier explique qu'il s'agit d'une activité portuaire captive, un accommodement pour la Ville. Des discussions sont en cours pour des aménagements améliorés, comme pour le sucre. La façon de couvrir le sucre a changé, c'est maintenant par pile, par séquence. Malgré les précautions, des épisodes de poussières de sucre ont eu lieu il y a un mois dans le Cap-Blanc. M. Gaston Déry d'Arrimage a été avisé des plaintes. Le sucre et le sel sont 2 matières qui ont des impacts extrêmement importants sur la vie des citoyens et le bâti. Ce sont deux matières que le ministère ne pourra jamais documenter. Mme Beaulieu soulève que des experts peuvent guider le comité sur les différentes mesures et équipements existants (benchmarking).</p>	<p>Vérifier quelles actions la Ville pourrait prendre pour être exemplaire</p>	<p>M. Verret</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p><u>Tableau vrac liquide Foulon</u> : une forte tendance à la baisse (diminution du suif animal).</p> <p><u>Conclusion</u> : 2 secteurs en forte augmentation au cours des 5 dernières années, soit le minerai et concentrés et le charbon. Il y a une dynamique de saisonnalité, des patterns assez troublants au niveau des particules dans l'air dans la région de Québec. D'habitude, les mois d'hiver ont des particules plus importantes (chauffage, transport). Québec a une courbe inverse avec les particules en suspension, avec un creux dans les mois d'hiver et des <i>peaks</i> dans les mois où il y a une saisonnalité. Les 2 secteurs, charbon et fer, ont les plus grosses piles au port de Québec, et sont les plus fortement manutentionnés et entreposés à l'air. Il y a une problématique de particules fugitives, de particules grossières et de dépôt près des zones portuaires. Il n'y a pas tant de secteurs et d'industries à surveiller. Ce qui est demandé depuis le début : la manutention étanche et l'entreposage à couvert de la matière.</p> <p>Mme Verreault remercie Mme Lalande pour son travail.</p> <p>M. Samson revient sur la lettre envoyée au port en octobre 2013. Il avait été demandé à M. Girard, au point 3 dans les annexes (documents demandés), l'ensemble de l'information pertinente concernant tout projet de développement actuel ou futur dont les études d'impact environnemental et que l'engagement n'est pas donné tant que le comité aura été en mesure d'émettre des recommandations éclairées sur le projet. Les informations n'ont pas été données; M. Métivier réitère que le port ne répondrait pas à ces questions. Il propose de s'informer de quelle façon le port peut répondre en partie à cette demande. Éventuellement, la nouvelle procédure environnementale sera présentée et certains éléments y apparaîtront. Le comité demande que le port reçoive ses recommandations avant de donner l'accord</p>	<p>Re-vérifier quels éléments d'information le port pourrait apporter pour répondre aux attentes du CVAP sur les projets de développement</p>	<p>M. Métivier</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>final à ses projets. M. Métivier souligne que le port le fait déjà avec son comité de relations avec la communauté. Le CVAP avait demandé des engagements au port, pas seulement des données. Sur le tableau des éléments demandés, le port est en retard par rapport aux échéances qu'il avait lui-même communiquées.</p> <p>Mme Lalande souligne que dans le tableau, le port avait indiqué qu'il mettrait les données des capteurs sur son site internet à l'automne 2014 – ce n'est pas encore fait. Le site internet n'est pas non plus à jour puisqu'on y voit toujours le nom du conseil de quartier Vieux-Limoilou alors qu'il s'est retiré, de même que le nom d'Annie Boutin, qui n'a assisté à aucune rencontre. Le port doit mettre à jour son site Internet et ne pas y mentionner des personnes qui ne participent pas à son comité.</p> <p>Mme Beaulieu rappelle la demande au niveau des registres des événements. M. Métivier propose de fournir, pour les plaintes externes de citoyens, un tableau résumé. Au niveau des incidents (ex. bris de matériel), une personne du port pourrait venir expliquer au comité le fonctionnement du réseau d'alerte.</p>	Fournir le registre des plaintes des citoyens pour les 3 dernières années	M. Métivier	Prochaine rencontre
Autres sujets				
Date de la prochaine rencontre – 11 décembre				
Fin de la rencontre				